

RÉSULTATS ANNUELS 2020

Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance s'est réuni le mercredi 17 mars 2021, sous la Présidence de Monsieur Mohamed Ramses ARROUB, en vue d'examiner l'activité de la compagnie et d'arrêter les comptes annuels au titre de l'année 2020.

Fort engagement de Wafa Assurance dans l'accompagnement de ses clients assurés et ses réseaux partenaires face à la crise sanitaire et économique Covid-19

Depuis l'avènement de la crise sanitaire et économique, Wafa Assurance a mis en œuvre plusieurs mesures afin d'assurer la continuité de ses activités et d'accompagner ses clients et ses réseaux partenaires en tant qu'acteur sur lequel ils peuvent compter. Les principales mesures mises en place ont porté sur :

Mesures en faveur des clients

- Pour l'ensemble des clients et des assurés, continuité de service garantie pour les prestations et le paiement des sinistres à travers le déploiement de solutions de traitement à distance et de parcours digitalisés ;
- Pour les entreprises clientes disposant d'un contrat d'assurance prévoyance sociale en cours au 1er janvier 2020, maintien de la couverture Décès et Maladie, à titre gracieux, pendant le deuxième trimestre 2020, pour les salariés déclarés à la CNSS en arrêt de travail temporaire ;
- Pour les clients de la branche Automobile, prorogation d'un mois des polices d'assurance qui arrivent à échéance entre le 20 Mars 2020 et le 30 Avril 2020 et mise en place d'une réduction tarifaire pouvant atteindre 30% de la portion de prime correspondant à 2 mois de confinement ;
- Pour les clients agissant dans des secteurs d'activité touchés par les conséquences de la crise sanitaire, maintien des garanties malgré le non-paiement des primes, suspension de l'envoi des mises en demeure pendant la période de confinement et octroi de délais supplémentaires pour le règlement des primes ;
- Pour les clients ayant contracté un crédit immobilier ou un crédit à la consommation couvert par une garantie décès et invalidité, alignement de Wafa Assurance sur ses partenaires bancaires, en octroyant à titre gracieux, sans pénalité et sans intérêt la couverture des échéances reportées quand celles-ci ont été reportées par les établissements de crédit à titre gracieux.

Mesures en faveur des réseaux partenaires

- Mise en place d'un programme de soutien financier conséquent rémunérant les performances de rétention du portefeuille et de conquête ;
- Assouplissement temporaire des délais de reversement des primes pendant la période de confinement ;
- Possibilité offerte à l'Agent Général qui en fait la demande de reporter les échéances des crédits octroyés par la compagnie de 3 mois à titre gracieux ;
- Mise en place d'une ligne de financement des charges de l'Agence pouvant atteindre 3 mois de frais généraux, à un taux bonifié avec un délai de remboursement allant jusqu'à 24 mois et un différé de 12 mois ;
- Soutien en faveur des intermédiaires fraîchement installés ainsi que des intermédiaires les plus fragilisés par la crise sanitaire sous forme de dons d'un montant forfaitaire.
- Contribution au fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie Covid-19.

L'année 2020 a également été marquée par :

- l'accélération de la transformation digitale à travers le lancement de la Digital Factory, priorité stratégique de Wafa Assurance qui a vu son caractère crucial et incontournable renforcé par la crise sanitaire et économique,
- l'obtention de l'agrément Vie et Santé pour la filiale Wafa Life Insurance Egypt permettant ainsi à Wafa Assurance de renforcer sa présence en Afrique en portant à 6 le nombre de pays de présence avec 9 filiales au total,
- la poursuite du développement de l'offre d'assurance inclusive à travers le lancement de la distribution par Attijariwafa Bank de la gamme « Amane » qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière.

Enfin, l'année 2020 a connu la montée en charge des filiales de Wafa Assurance dans les différents pays de présence avec un chiffre d'affaires cumulé de 1 179 MDH en progression de 6,3% et un résultat net cumulé de 82 MDH en hausse de 155,4%.

Chiffre d'affaires en baisse et résultats impactés par les effets de la crise sanitaire et économique

Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance, après avoir examiné les impacts des mesures dérogatoires comptables et assurantielles promulguées par le Comité de Veille Economique et l'Acaps, et apprécié la situation macroéconomique et le comportement des marchés financiers, a décidé d'arrêter les comptes sociaux de Wafa Assurance au 31 décembre 2020 avec la permanence des méthodes. Cette décision est motivée par le principe de prudence qui prévaut à l'établissement de toute documentation financière.

Chiffre d'affaires global à 8 374 MDH en baisse de 5,4% impacté par le recul de l'activité Vie

Le chiffre d'affaires Vie annuel ressort à 4 371 MDH en recul de 14,2% en raison de la baisse en épargne atténuée par la percée des unités de compte et par la bonne tenue de l'activité prévoyance.

Le chiffre d'affaires Non-vie ressort à 4 003 MDH en progression de 6,5%. La bonne dynamique observée en début d'année 2020 a été atténuée par le ralentissement économique engendré par la crise Covid 19 qui met en difficulté des secteurs clients de la compagnie.

Résultat Net au 31 décembre 2020 à 404 MDH en baisse de 37,7%

Au terme de l'exercice 2020, le résultat Net ressort à 404 MDH en baisse de 37,7% par rapport à 2019, impacté par la contreperformance des marchés financiers couplée à la baisse des dividendes distribués par certains émetteurs ainsi que par la montée des impayés.

Fonds propres solides

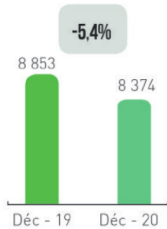
Au 31 décembre 2020, les fonds propres s'élevaient à 5 982 MDH.

Au vu des résultats enregistrés et des perspectives de la compagnie, le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 4 mai 2021 à 11h00, la distribution au titre de l'exercice 2020, d'un dividende de 100 dirhams par action.

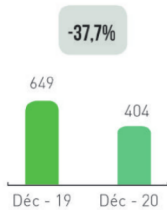
Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des collaborateurs et des réseaux partenaires pour leur mobilisation pendant cette période de crise.

Le Conseil d'Administration
Le 17 mars 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MDH)



RÉSULTAT NET (EN MDH)



AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

FIXATION DE LA DATE ET DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de Wafa ASSURANCE sont priés d'assister à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 4 mai 2021 à 11 heures au siège social, sis 1, Boulevard Abdelmoumen – Casablanca et par visio-conférence en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2020;
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/95 et la loi 78/12 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice ;
5. Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
6. Pouvoirs à conférer.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent fournir au siège de la société une attestation émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée ;

Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée, sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

AVIS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE Wafa ASSURANCE DU MARDI 04 MAI 2021

Les actionnaires de Wafa ASSURANCE sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 4 Mai 2021 à 11 heures au siège social, sis 1, Boulevard Abdelmoumen – Casablanca. Les actionnaires de Wafa ASSURANCE peuvent également participer à l'Assemblée Générale par visio-conférence.

La participation par visio-conférence est soumise à l'envoi préalable d'une demande de participation à l'adresse ago2020@wafaassurance.co.ma, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, accompagnée impérativement des pièces suivantes :

- 1- Une pièce d'identité numérisée ;
- 2- Une attestation de blocage des actions umérisées ;
- 3- Le bulletin de vote disponible sur le site www.wafaassurance.ma dûment rempli et renseigné ;

Une fois la demande envoyée, un courriel de confirmation précisant les identifiants de la visio-conférence ainsi qu'un code d'identification sera transmis à l'actionnaire.

Modalités de vote à l'Assemblée Générale

Les détenteurs d'actions au porteur doivent fournir au siège de la société une attestation émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant de la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée.

Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.

Les actionnaires présents à l'Assemblée Générale participent en leur nom propre, au vote du projet des résolutions qui leur sont soumises. Ils peuvent également participer à ce vote au nom des actionnaires représentés, suivant les modalités ci-après définies.

Enfin, les actionnaires qui ne peuvent ni participer à cette assemblée, ni se faire représenter par un autre actionnaire, peuvent participer au vote, au moyen du formulaire de vote par correspondance.

▪ **Vote par procuration** : Les actionnaires qui ne peuvent participer à cette Assemblée ni voter par correspondance, peuvent se faire représenter par le Président de l'assemblée et actionnaire de la Société ou par tout autre actionnaire en remplissant la formule de pouvoirs et en procédant à sa signature, dont le modèle est disponible et peut être téléchargé sur le site internet de Wafa Assurance : www.wafaassurance.ma. La procuration doit être accompagnée de l'attestation originale de propriété des actions, délivrée par l'organisme dépositaire de celles-ci et, devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du siège de Wafa Assurance et par courriel à l'adresse ago2020@wafaassurance.co.ma, au moins deux (2) jours ouvrés avant la réunion de l'Assemblée Générale, soit au plus tard le 30 avril 2021.

▪ **Vote par correspondance** : Les actionnaires qui ne peuvent participer à cette Assemblée peuvent voter au moyen du formulaire de vote par correspondance. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site internet de Wafa Assurance : www.wafaassurance.ma. Le formulaire de vote par correspondance dûment complété, signé et cacheté, le cas échéant, pour les actionnaires personnes morales, doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et devra être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse ago2020@wafaassurance.co.ma, au moins deux (2) jours ouvrés avant la réunion de l'Assemblée Générale soit au plus tard le 30 avril 2021.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la Société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire ayant voté par correspondance ou ayant adressé un pouvoir, n'aura plus la possibilité de choisir un autre mode de participation à l'assemblée générale. Compte tenu des circonstances exceptionnelles de l'épidémie du coronavirus (Covid-19), les documents requis par la loi 17-95 telle que modifiée et complétée sont mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société www.wafaassurance.ma.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31 décembre 2020, tels qu'ils viennent de lui être présentés, faisant ressortir un bénéfice net après impôts de 404 455 900,34 DH.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/95 et la loi 78/12, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2020 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2020 : 404 455 900,34
Report à nouveau 2020 : 4 616 517 352,73

Montant distribuable : 5 020 973 253,07

Réserve légale : -
Dividende : 350 000 000,00
Réserve facultative : -
Report à nouveau : 4 670 973 253,07
Le dividende ordinaire de l'exercice 2020 est fixé à 100 Dirhams par action.

Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir du lundi 14 Juin 2021 aux guichets d'Attijariwafa bank.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de leurs mandats aux administrateurs et aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes les formalités légales prescrites par la loi.

Filiale d'Attijariwafa bank



RÉSULTATS ANNUELS 2020

III - COMPTE NON TECHNIQUE

Libellé	Options		Totaux	
	Progrès à l'exercice	Concernant les exercices précédents	31/12/2020	31/12/2019
1 Produits non techniques courants	60 906 851,97		60 906 851,97	48 913 287,97
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	60 786 851,97		60 786 851,97	45 846 661,66
Autres produits non techniques courants	120 000,00		120 000,00	106 626,31
Impôts non techniques, transferts de charges				2 946 020,00
2 Charges non techniques courantes	58 723 834,15	3 118 660,35	61 842 494,50	32 329 714,17
Charges d'exploitation non techniques courantes	4 210 415,83	3 118 660,35	7 329 076,28	7 029 596,32
Charges financières non techniques courantes	2 320 881,83		2 320 881,83	1 942 388,11
Amortissements des différences sur prix de remboursement				121 890,00
Autres charges non techniques courantes				121 890,00
Dotations non techniques courantes	52 192 536,39		52 192 536,39	23 247 826,74
Résultat non technique courant (1 - 2)			-835 642,53	16 574 573,80
3 Produits non techniques non courants	100 000 000,00	4 428 216,18	104 428 216,18	0,04
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équipement				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif		4 428 216,18	4 428 216,18	0,04
Autres produits non courants				
Reprises non courantes, transferts de charges	100 000 000,00		100 000 000,00	
4 Charges non techniques non courantes	100 016 392,71	33 113,50	100 049 506,21	7 209 735,87
Values nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Perdes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	113 016 392,71	33 113,50	113 049 506,21	7 209 735,87
Dotations non courantes	80 000 000,00		80 000 000,00	
Résultat non technique non courant (3 - 4)			-823 290,03	-7 209 735,83
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			-1 658 932,56	9 364 837,97

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)

	Exercice	Exercice précédent
1 Primes acquises (1a - 1b)	8 318 426 261,64	8 882 529 376,90
1a Primes émises	8 374 231 424,64	8 852 952 785,90
1b Variation des provisions pour primes non acquises	55 805 163,00	-29 576 591,00
2 Variation des provisions mathématiques (60311 + 60317 + 6032 + 6033 + 60021 + 60027)	446 277 281,91	1 383 933 076,82
3 Ajustement VARCUC	-10 020 333,74	-8 947 996,38
4 Charges des prestations (4a + 4b)	5 226 697 523,23	5 991 790 711,67
4a Prestations et frais payés (hors rubriques 9)	4 526 123 207,28	5 333 296 002,35
4b Variation des provisions pour prestations et diverses	700 484 315,95	658 494 709,15
5 A - Solde de souscription (Marge brute) (1 - 2 - 3 - 4)	2 655 561 790,24	1 515 753 584,79
6 Charges d'acquisition	799 818 213,22	772 289 367,42
6a Autres charges techniques d'exploitation	924 706 256,44	706 977 889,51
7 Produits techniques d'exploitation	1 162 933 563,83	1 235 758 791,79
B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (6 + 6 - 7)	1 612 360 553,83	1 339 758 791,79
C - Marge d'exploitation (A - B)	1 043 201 236,41	159 994 793,00
8 Produits nets des placements (73 - 63) (hors ajustement VARCUC)	1 069 422 241,32	1 671 025 240,67
9 Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (80115, 80216, 80217)	768 519 779,58	684 654 874,89
D - Solde financier (8 - 9)	300 902 461,74	976 370 365,78
E - Résultat technique brut (C + D)	1 344 103 698,15	1 136 365 158,78
10 Part des réassureurs dans les primes acquises	669 236 816,90	576 291 984,54
11 Part des réassureurs dans les prestations payées	165 949 184,40	336 976 555,13
12 Part des réassureurs dans les provisions	-136 450 770,00	-140 061 682,00
F - Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	-639 738 402,50	-379 397 111,41
G - Résultat technique net (E + F)	704 365 295,65	756 968 047,37
13 Résultat non technique courant	635 642,53	16 574 573,80
14 Résultat non technique non courant	-88 623 290,03	-7 209 735,83
H - Résultat non technique (13 + 14)	-89 558 932,56	9 364 837,97
I - Résultat avant impôts (G + H)	614 806 363,09	766 332 885,34
15 Impôts sur les sociétés	210 350 462,75	116 874 351,00
J - Résultat net (I - 15)	404 455 900,34	649 458 534,34
16 C - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	403 482 833,91	-50 553 177,71

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	Exercice	Exercice précédent
1 Résultat net de l'exercice	404 455 900,34	649 458 534,34
2 + Dotations d'exploitation (1)	419 765 146,54	195 735 575,54
3 + Dotations sur placements (1)	188 625 822,54	112 220 814,66
4 + Dotations non techniques courantes	52 192 536,39	23 247 826,74
5 + Dotations non techniques non courantes	80 000 000,00	0,00
6 - Reprises d'exploitation (2)	66 039 664,64	56 277 792,19
7 - Reprises sur placements (2)	1 549 633,50	12 595 056,52
8 - Reprises non techniques courantes	0,00	2 946 020,00
9 - Reprises non techniques non courantes (2) (3)	100 000 000,00	0,00
# - Profits provenant de la réévaluation		
# - Pertes provenant de la réévaluation		
# - Produits des cessions d'immobilisations		
# + Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	977 450 087,67	908 843 274,26
# Distribution de bénéfices	420 000 000,00	420 000 000,00
AUTOFINANCEMENT	557 450 087,67	488 843 274,26

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

IV RECAPITULATION

	31/12/2020	31/12/2019
I RÉSULTAT TECHNIQUE VIE	442 348 985,65	371 866 610,61
II RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE	262 016 310,00	385 101 436,77
III RÉSULTAT NON TECHNIQUE	-89 558 932,65	9 364 837,97
IV RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	614 806 363,09	766 332 885,34
V IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	210 350 462,75	116 874 351,00
VI RÉSULTAT NET	404 455 900,34	649 458 534,34
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	5 420 451 194,86	6 165 257 485,69
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	3 645 442 903,77	4 105 306 318,47
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	165 333 068,15	48 913 288,01
TOTAL DES PRODUITS	9 231 227 166,78	10 319 477 092,17
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	4 978 102 209,21	5 753 380 875,09
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3 383 426 593,77	3 720 204 881,70
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	254 892 000,71	39 548 450,04
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	210 350 462,75	116 874 351,00
TOTAL DES CHARGES	8 826 771 266,44	9 670 018 557,83
RÉSULTAT NET	404 455 900,34	649 458 534,34

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
			emplois (c)	ressources (d)
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	6 065 701 582,09	6 000 628 912,65	65 072 670,34	65 072 670,34
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 20)	995 070 770,75	998 004 780,48	2 933 995,73	2 933 995,73
3 + Fonds de roulement fondamental (1) (A)	5 070 630 811,24	5 002 624 132,17	67 038 676,07	67 038 676,07
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	34 019 170 385,91	31 972 218 806,89	2 046 951 579,02	2 046 951 579,02
5 Placements moins dépôts des assureurs (26 - 42)	35 097 580 016,57	35 973 446 589,10	2 124 133 427,47	2 124 133 427,47
6 + Besoin en couverture (4 - 3) (B)	-1 078 488 696,66	-1 891 227 823,21	771 188 66,46	771 188 66,46
7 Actif circulant (moins rubrique 30)	8 184 928 588,89	5 973 184 847,61	2 191 743 741,28	2 191 743 741,28
8 Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	2 662 783 903,93	2 350 842 103,10	311 941 800,83	311 941 800,83
9 + Besoin de financement (7) (C)	3 522 144 684,87	3 624 382 811,57	92 208 126,50	92 208 126,50
(B) Trésorerie nette (actif - passif) (A + B - C)	466 076 475,91	377 843 595,59	83 032 900,52	83 032 900,52

II - FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice	Exercice précédent
Résultat net	404 455 900,34	649 458 534,34
+ Variation des provisions techniques nettes de cessions	2 046 951 579,02	2 046 951 579,02
- Variation des frais d'acquisition reportée	-3 243 047,00	1 086 178,00
- Variation des amortissements et provisions (1)	-672 994 187,33	-259 384 739,92
- Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	10 020 333,74	8 947 996,38
+ ou - valeurs provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
+ ou - valeurs réalisées sur cessions d'éléments d'actif		
- Variation des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 443)	140 981 840,67	-128 010 220,79
- Variation des créances pour espèces ou litres déposées (267)		
- Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 + 348 - 443 + 448)	-61 621 580,64	-74 415 720,33
- Autres variations (349 - 449)	212 690 369,03	81 667 059,09
A - Flux d'exploitation	2 825 573 730,89	3 891 593 314,42
- Acquisitions - cessions d'immobilisations (261)	1 361 330,49	6 685 085,15
- Acquisitions - cessions d'obligations (262)	200 781 682,90	1 329 783 785,53
- Acquisitions - cessions d'actions (263)	272 765 021,76	1 360 770 015,91
- Autres Acquisitions - cessions (26)	1 878 564 687,01	65 301 791,80
- Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 26)	-31 335 141,79	733 006 743,63
B - Flux net d'investissement	-2 233 157 580,37	-3 519 547 411,82
- Dividendes versés	420 000 000,00	420 000 000,00
- Emission/remboursement nets d'emprunts	816 770,00	268 290,00
+ Augmentation /réduction de capital et fonds d'établissement		
+ Augmentation /réduction d'actions auto-détenues		
C - Flux de financement	-419 383 230,00	-419 711 740,00
- D - Impact de change (+17-27-37-47)		
E - Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)	83 032 900,52	-47 666 020,40
F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier	377 043 555,39	424 709 575,78
G - Trésorerie en fin de période (E + F)	460 076 475,91	377 043 555,39

(1) dotations moins reprises

ETAT A2

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT A3

Nature des Changements	Justification Du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Filiale d'Attijarwafa bank



تامين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2020

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES
AU 31/12/2020

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

TABLEAU II - SURETES REELLES REÇUES
AU 31/12/2020

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	35 647 409,12				20 462 400,87
Prêts nantis	7 789 209,77				4 180 817,14

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2020)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises aux cédantes - Autres engagements donnés		
TOTAL	0,00	0,00

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises par les réassureurs - Autres engagements reçus		
TOTAL	0,00	0,00

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Deloitte Audit
Bc Bc Mohamed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Inore 3 - 3ème étage
La Mena - Casablanca
Maroc

Wafa Assurance

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES COMPTES ANNUELS SOCIAUX PROVISOIRES AU 31 DECEMBRE 2020

En application des dispositions de l'article 114 de la circulaire ACAPS n°01/AS/19 du 2 janvier 2019 relatives à la publication d'informations par les entreprises d'assurances et de réassurance, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société d'assurances et de réassurance Wafa Assurance S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états d'informations complémentaires indiqués au niveau de la circulaire précitée, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 5.981.973.253,07 dont un bénéfice net de MAD 404.455.900,34. Cette situation a été arrêtée par le conseil d'administration le 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire et de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance arrêtés au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Filiale d'Attijahwafa bank